

Bulletin d'inscription

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans leur ordre de réception.

Merci d'écrire en lettres MAJUSCULES



Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Tel :

Email :

Date de naissance :

Profession ou situation :

Avez-vous déjà voyagé au Japon ? Si oui, combien de fois ?

Comment avez-vous connu Madame Saké ?

.....

Langues étrangères :

Atelier choisi

Merci de cocher la case correspondante à votre choix

Niveau 1 - Atelier découverte

donnant droit à la certification « Introductory Sake Professional® »

Au Cercle - le labo de Madame Saké (max 6 pers.) 360 € TTC

Niveau 2 - Atelier d'approfondissement

donnant droit à la certification « Certified Sake Sommelier® »

Prérequis : être titulaire du Niveau 1 « Introductory Sake Professional® »

Au Cercle - le labo de Madame Saké (max 6 pers.) 550 € TTC

Je m'inscris à l'atelier

pour un montant total de (somme en toutes lettres)

..... euros.

Je m'acquiesce des 30 % de la somme globale à l'inscription et je joins à mon bulletin d'inscription un RIB ainsi que le formulaire de mandat de prélèvement SEPA nécessaires au règlement de mon inscription.

Le reliquat sera prélevé à la date de l'atelier.

Je souhaite pour des raisons personnelles régler la totalité du montant par virement bancaire à l'inscription. Merci de me transmettre votre RIB dès réception de mon bulletin d'inscription.

Je soussigné(e)

déclare que toutes les informations données ci-dessus sont exactes, et reconnais avoir pris connaissance et approuvé les conditions générales.

Date :

Signature :

Conditions générales des ateliers

L'atelier est animé par un instructeur reconnu officiellement par la Sake Sommelier Association.

Déroulement

Les ateliers ont lieu sur une journée de 6 à 8 h en fonction de l'atelier choisi. Ils peuvent avoir lieu le week-end.

L'atelier niveau 1 se déroule sur 6 h, réparties sur une journée de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. A l'issue de cet atelier, un examen sous forme de QCM vous sera proposé. La validation permettra l'attribution d'une attestation « Introductory Sake Professional® ».

L'atelier niveau 2 se déroule sur 8 h, réparties sur une journée de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h. A l'issue de cet atelier, un examen sous forme de QCM et d'une dégustation à l'aveugle vous sera proposé. La validation permettra l'attribution d'une attestation « Certified Sake sommelier® ».

Lieu des ateliers

Pour l'année 2024-2025, tous les ateliers auront lieu dans nos locaux : Cercle, 13 rue Antoine Villon, 75012 Paris.

Inscription

Toute inscription est soumise au paiement d'un acompte de 30 % - dont le montant global est précisé dans le dossier d'inscription.

Délai de rétractation

A compter du paiement de l'acompte à l'inscription, le participant dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tarifs

Le détail des tarifs des différents ateliers est fourni dans le dossier d'inscription.

Modalité administrative

Le participant est lié pour la totalité de l'atelier qu'il a choisi. Passé le délai de rétractation de dix jours stipulé ci-contre, le participant ne peut annuler son inscription, sauf en cas de force majeure dûment reconnue. Après le début de l'atelier, le participant s'engage à suivre l'intégralité de la formation dans laquelle il est inscrit. Tout atelier commencé sera considéré comme dû.

Prestations

Les prestations concernent uniquement le suivi de l'atelier et n'incluent ni hébergement ni déplacement.

Engagement du participant

L'enregistrement audio ou vidéo n'est pas autorisé. Le participant s'engage à suivre l'intégralité de l'atelier. Le participant s'engage à ne pas transmettre ses notes et les supports à des personnes ne suivant pas l'atelier. En cas d'absence, il n'y a pas restitution du montant de l'atelier ; le participant prévient par téléphone ou par email le secrétariat de Madame Saké (si possible 48 h avant le début de l'atelier).

Le participant est informé du fait que son inscription ne lui donne accès qu'aux seuls ateliers auxquels il est officiellement inscrit.

Le participant est informé du fait que l'obtention de son certificat est subordonnée à son assiduité.

Le participant est informé du fait que d'éventuels manquements aux points ci-dessus mentionnés ainsi qu'aux règles d'occupation des locaux l'exposent à des sanctions.

Mandat de prélèvement SEPA

Ce document est à compléter et à renvoyer daté et signé, accompagné d'un RIB comportant les mentions BIC - IBAN à l'adresse suivante :

Madame Saké - Square Trousseau
SARL SAULNIER BLACHE CONSULTANTS
27 rue de Citeaux 75012 Paris

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la société SAULNIER BLACHE CONSULTANTS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat.

Débiteur (vous - titulaire du compte à débiter) :

Nom et Prénom (*) :

Adresse (*) :

Code Postal (*) : Ville (*) :

Pays (*) :

Votre compte :

BIC (*) :

IBAN (*) :

Nom du créancier : SARL SAULNIER BLACHE CONSULTANTS

Identifiant du créancier (ICS) : 00074298401

Adresse du créancier :

5 rue de la fontaine - Hameau de Fontaine armée - 51210 Rieux

Type de paiement :

Ponctuel

Le (*) :

À (*) :

Signature (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.